

CONSEIL INTERNATIONAL DES AÉROPORTS

APEX IN SAFETY DOCUMENT DE RÉFÉRENCE



**Le programme de l'ACI destiné aux aéroports vise à assurer
l'excellence en matière de sécurité dans les aéroports**



Le Conseil International des Aéroports (ACI) est l'association des aéroports de par le monde. L'ACI est une organisation sans but lucratif, dont le principal objectif est de promouvoir les intérêts des aéroports et l'excellence professionnelle dans la gestion et l'exploitation aéroportuaires. En favorisant la coopération entre les aéroports et les organisations aéronautiques mondiales, elle contribue grandement à fournir aux passagers par aériens un système de transport aérien sécuritaire, efficace et qui prend en compte les questions d'environnement.

©Airports Council International 2014

Renonciation de responsabilité et conditions

Aucun destinataire du présent document ne peut modifier les informations qu'il contient sans la permission expresse de l'ACI.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter CMiles@aci.aero

Airports Council International/Conseil International des Aéroports

PO Box 302
Montréal, Québec H4Z1G8
Canada

Tél: +1 514 373 1200

Fax: +1 514 373 1201

www.aci.aero

Table des matières

1. Résumé analytique	4
2. APEX in Safety	5
Vision	5
Mission	5
3. Champ et parties prenantes	5
Examen de sécurité	5
Aéroport hôte et avantages	6
Documentation de l'aéroport hôte	6
Partenaires de sécurité et avantages	6
Parties prenantes	6
4. Mécanisme de l'examen de sécurité	7
5. Temps nécessaire à la production du rapport	7
6. Coût de l'examen de sécurité	8
7. Évaluation, repérage et suivi	9
8. Comment soumettre une requête d'examen de sécurité?	9
9. Caractère confidentiel	9
10. Comment nous joindre?	10

Résumé analytique

Le Conseil International des Aéroports (ACI) a pour mission de promouvoir les intérêts collectifs des aéroports de par le monde et des communautés qu'ils desservent afin de favoriser l'excellence dans la gestion et l'exploitation aéroportuaires, la sécurité étant la priorité absolue.

Il ressort des prévisions récentes de l'ACI qu'il y aura plus de 12 milliards de passagers et 136 millions d'aéronefs par an à l'horizon 2031. Ce qui veut dire qu'en plus des autres mesures opérationnelles, l'actuelle capacité aéroportuaire mondiale aurait besoin d'être doublée au cours des 15 prochaines années pour faire face à cette demande supplémentaire, le coût s'élevant à 1 trillion de dollars pour les seuls projets d'investissement.

La croissance significative du nombre de passagers, du volume du fret et des mouvements des aéronefs est censée créer une charge supplémentaire à un système sous constante pression pour maintenir les niveaux de sécurité. Selon les résultats du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) de l'OACI, sur 165 États ayant fait l'objet d'un audit au mois d'août 2010 :

- 58% des États audités n'ont pas mis en place des procédures tandis que 72% des États ne disposent pas d'éléments indicatifs pour la certification et la surveillance des aéroports;
- 69% des États audités n'ont pas établi un programme de sécurité de la piste en rapport avec les incursions sur piste ;
- 65% des États audités n'ont pas créé de mécanisme pour résoudre à temps les problèmes de sécurité;
- 83% des États audités n'ont pas mis en œuvre un système de gestion de la sécurité (SGS);
- 59% des États n'ont pas actualisé périodiquement les manuels d'aérodrome.

Dans le cadre de sa mission qui est de promouvoir une plus grande sécurité dans l'exploitation des aéroports tout en contribuant à la coopération internationale entre l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), ainsi que les acteurs aéronautiques mondiaux, l'OACI a mis au point un programme de sécurité axé sur l'excellence en matière de performance aéroportuaire (APEX).

Ce programme se fonde sur les normes de l'OACI et sur les meilleures pratiques de l'ACI. L'APEX in Safety allie le mandat de conformité réglementaire aux besoins d'exploitation quotidiens pour optimiser l'efficacité opérationnelle tout en améliorant les normes de sécurité.

De plus, l'APEX in Safety fournit plusieurs éléments adaptés aux besoins individuels des aéroports et propose des solutions concrètes tendant à améliorer la sécurité des aéroports qui participent à ce programme.

APEX in Safety

Vision:

- Jouer un rôle de premier plan dans la sécurité aéroportuaire en augmentant le niveau de conformité aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI en coopération avec d'autres parties prenantes de l'industrie.

Mission:

- Aider les aéroports dans leurs efforts pour améliorer leurs performances en matière de sécurité; mettre en œuvre des systèmes de gestion de la sécurité; établir les indicateurs et des outils pour la réduction des incidents et adapter l'engagement de l'ACI à l'environnement opérationnel des aéroports, les objectifs régionaux en matière de sécurité aérienne, les exigences de la certification des aéroports et la mise en place des équipes de la sécurité des pistes.
- Relever le niveau de conformité aux normes en vigueur et favoriser le partage des meilleures pratiques en matière de sécurité au sein de la communauté aéroportuaire.

Champ et parties prenantes

L'APEX in Safety se fonde sur les normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et sur les meilleures pratiques en vigueur à l'ACI. Il prend la forme de l'examen de sécurité, y compris une autoévaluation du niveau de sécurité, l'analyse des carences, les solutions préconisées, l'établissement d'un plan d'action suivant une mission sur le terrain à un aéroport ayant demandé de l'aide pour relever son niveau de sécurité.

Examen de sécurité

Un examen de sécurité et le processus qui consiste à procéder à une évaluation sécuritaire sur le terrain à un aéroport donné en se basant sur les résultats d'un questionnaire d'autoévaluation sur la sécurité, à formuler des propositions pour un plan d'action et à recommander des solutions pour optimiser le niveau de sécurité de l'aéroport qui en fait la demande.

Aéroport hôte

L'aéroport hôte est l'aéroport qui présente la demande de sécurité.

Avantages tirés par l'aéroport hôte

e:

- Accroître le niveau de sécurité en acquérant des connaissances approfondies sur les normes réglementaires, les meilleures pratiques et les options/besoins en formation,
- Faire une autoévaluation de sa performance en matière de sécurité,
- Accéder à un répertoire d'experts qui permettront à l'aéroport hôte d'éliminer toutes carences en matière de sécurité selon les exigences de l'environnement opérationnel donné.

Avantages d'APEX
Approche adaptée
Mesures d'application immédiate
Accès au réseau mondial d'experts en sécurité
Application pratique
Etablissement d'un plan d'action
Résultats probants à portée de main
Solutions concrètes fondées sur un environnement opérationnel spécifique
Normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI
Accès à la base des données techniques
Accès à la documentation
Éléments indicatifs disponibles
Formation, ateliers et assistance complémentaire disponible

Documentation de l'aéroport hôte

Avant tout examen de sécurité, l'aéroport hôte remplit et soumet un questionnaire d'autoévaluation à l'ACI intitulé « **Questionnaire préliminaire d'APEX** ». Ce questionnaire a pour objet d'identifier les principaux domaines auxquels l'équipe d'examen de sécurité APEX devrait accorder davantage de temps au moment de procéder à l'évaluation sur le terrain. Au moment de soumettre le questionnaire, l'aéroport hôte fournit une version électronique des procédures pertinentes et de la documentation requise dont **le formulaire du contexte opérationnel**. Il s'agit ici d'une étape importante dans l'évaluation des besoins opérationnels et du choix des partenaires de sécurité idoines.

Partenaire de sécurité

Le partenaire de sécurité est un aéroport possédant les compétences requises et qui consent fournir à l'aéroport hôte un ou plusieurs experts pour les besoins de l'examen de sécurité. Les services du partenaire de sécurité sont fournis à titre gracieux tout au long de l'examen de sécurité, l'objectif final étant d'aider l'aéroport hôte à améliorer sa mise aux normes en matière de sécurité.

Avantages tirés par le partenaire de sécurité:

- Occasion d'aider les aéroports à relever leur niveau de sécurité
- Opportunité de s'imprégner du processus de l'examen de sécurité
- Renforcement du niveau de coopération et fierté d'appartenir à la communauté aéroportuaire mondiale.

L'ACI se réjouit de la contribution des partenaires de sécurité au renforcement de la sécurité et de la coopération internationale par le biais de divers canaux de communication et aux événements et autres activités organisés par l'ACI de par le monde.

Parties prenantes

L'APEX in Safety implique un certain nombre d'acteurs, notamment les compagnies aériennes, les prestataires des services de navigation aérienne et les autorités réglementaires et de supervision de la sécurité. Les objectifs de sécurité de ces acteurs sont harmonisés dans toute la mesure du possible lors de l'examen de sécurité et dûment pris en compte à l'occasion de la mission ACI sur le terrain à l'aéroport hôte.

Mécanisme de l'examen de sécurité

L'ACI assure la coordination et l'envoi à l'aéroport hôte d'une équipe d'experts chargée de l'examen de sécurité, dont la mission est d'améliorer la sécurité dans des domaines d'intérêt spécifiques.

Ces domaines d'expertise portent sur :

- Sécurité des pistes
- Systèmes de gestion de la sécurité (SMS)
- Certification d'aérodrome
- Gestion de la faune et du péril aviaire
- Balisage, signalisation et éclairage
- Services de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs (SLIA/ARFF)
- Mesures d'urgence
- Gestion de la conduite de véhicules côté piste
- Gestion des manutentionnaires au sol
- Questions contractuelles et juridiques.
- Amélioration de la documentation AIP
- Procédure en faible visibilité
- Gestion des obstacles
- Exploitation en période hivernale
- Gestion de débris de corps étrangers (FOD)
- Entretien de l'aire de mouvements
- Accès à l'aire de mouvements
- Sécurité des travaux d'aérodrome
- Gestion de la sécurité de l'aire de trafic
- Enlèvement d'aéronefs immobilisés au sol
- Manipulation de matières dangereuses

Un examen de sécurité typique dure **une semaine**. Le nombre de membre de l'équipe d'examen de sécurité APEX est déterminé en fonction de la complexité de l'évaluation demandée. Cette équipe comprend généralement un expert en sécurité du bureau régional de l'ACI, un expert en sécurité désigné par l'OACI et un ou plusieurs partenaires de sécurité sous la direction d'un Chef d'équipe. D'autres experts peuvent faire partie de l'équipe, selon les exigences de l'examen de sécurité.

Le partenaire de sécurité ne recherche pas des avantages commerciaux et agit dans le seul intérêt de l'aéroport hôte au moment de l'examen de sécurité.

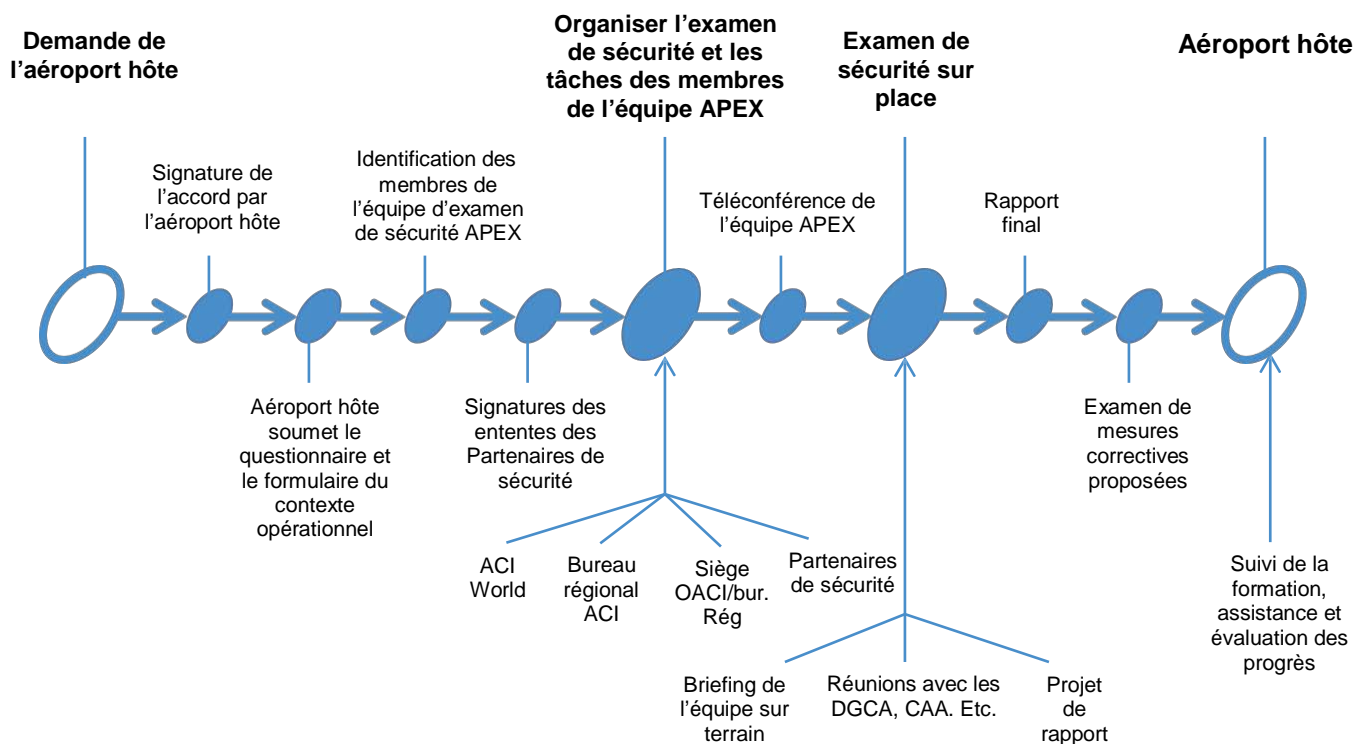
L'équipe d'examen de sécurité APEX fait une analyse des écarts et une évaluation du niveau de sécurité de l'aéroport hôte et soumet une ébauche de **rapport préliminaire** dans les quatre (4) semaines suivant la fin de la mission. **Un rapport final**, assorti des recommandations à l'aéroport hôte est adressé à la haute direction de l'aéroport hôte huit (8) semaines après la fin de la mission, contenant les observations formulées par l'équipe APEX. Le rapport final mettra l'emphase sur les solutions que pourrait adopter l'aéroport hôte en vue de relever son niveau de sécurité. Sur la base des conclusions du rapport final, l'aéroport hôte établit un **plan d'action** qui contient les objectifs de l'amélioration de la sécurité à court, moyen et à long terme ainsi que les voies et moyens jugés adéquats en vue d'obtenir des résultats probants.

L'objectif général du programme APEX in Safety est atteint lorsque l'aéroport hôte donne suite aux mesures proposées.

Une équipe de soutien de l'ACI prêtera main forte à l'aéroport hôte dans la mise en œuvre des mesures de sécurité les plus appropriées.

Temps nécessaire à la production du rapport

Le temps nécessaire pour mener à terme tout le processus depuis la date de la signature de l'accord avec l'aéroport hôte et la diffusion du rapport final est d'environ **16 semaines**.



En vertu du programme APEX in Safety, l'aéroport hôte bénéficie directement du personnel d'appui de l'ACI pour atteindre les objectifs fixés dans le plan d'action. Il existe diverses formes d'assistance telles que l'accès au **répertoire d'experts, la formation, les ateliers, les séminaires et groupes de travail à l'échelon local, régional et international**.

Le programme sert également les intérêts de l'OACI en donnant une vue d'ensemble de l'état actuel de la sécurité et des capacités futures des aéroports ayant fait l'objet d'un audit à réduire les écarts identifiés dans le domaine de la sécurité. L'OACI peut utiliser ces données en tant que partie intégrante du filet mondial de sécurité de l'aviation, dont l'objectif final est d'améliorer la sécurité aérienne internationale.

Coût de l'examen de sécurité

L'aéroport hôte assume les **coûts directs** de l'équipe d'examen de sécurité APEX tout au long de la durée de l'examen de sécurité conformément à la politique en matière de voyages de l'ACI en vertu de laquelle les voyages de moins de 8h correspondent à la Classe économique.

Aucun honoraire ne sera versé à l'ACI. Les coûts de gestion du projet à l'aéroport hôte sont à la charge de l'ACI World.

L'examen de sécurité est effectué **gratuitement**. Au moment de la constitution de l'équipe d'examen de sécurité APEX, cette dernière fait tout son possible pour **limiter les coûts**.

Evaluation, repérage et suivi

Une partie importante du programme APEX in Safety est d'assurer une assistance efficace à l'aéroport hôte pour la mise en œuvre d'un système de gestion de la sécurité (SMS), l'atteinte des objectifs régionaux de sécurité de l'aviation et les exigences en matière de certification des aéroports, la création d'équipes de sécurité des pistes ainsi que la mise en place des mesures correctives des points liés à la sécurité.

A mesure que l'aéroport hôte met en œuvre les mesures correctives, une évaluation périodique de l'aéroport en matière de la sécurité est de mise et hautement recommandée. Les résultats de l'examen de sécurité doivent être actualisés en conséquence pour refléter les progrès réalisés à cet égard.

Comment soumettre une requête d'examen de sécurité ?

L'ACI offre le programme APEX in Safety à **tout aéroport membre** désirant atteindre un niveau d'excellence en matière de sécurité.

Pour présenter une demande relative à l'examen de sécurité, une lettre signée par la haute direction de l'aéroport hôte est adressée au bureau régional de l'ACI, avec ampliation à l'ACI World.

Voici les aspects que doit contenir la correspondance adressée par l'aéroport hôte:

1. L'engagement pris par la haute direction de l'aéroport hôte d'adhérer au programme APEX in Safety en vue de relever le niveau de sécurité de l'aéroport concerné.
2. Le nom de l'aéroport pour lequel on sollicite l'examen.
3. Les dates provisoires proposées pour la mission de l'équipe d'examen de sécurité APEX.

Prière de vous reporter au modèle de demande d'assistance, à toutes fins utiles.

Caractère confidentiel

Les résultats de l'examen de sécurité sont **confidentiels**. L'ACI et l'OACI veillent à assurer la protection des données relatives à l'examen de sécurité. Ces données servent donc à cet examen et aux mesures correctives qui contribuent à améliorer la sécurité opérationnelle.

Comment nous joindre?

ACI World

Mme Angela Gittens
Directrice générale
Tél: +1 514 373 1200
Courriel: agittens@aci.aero

M. Danny Boutin
Gestionnaire principal, Programme APEX
Tél: +1 514 373 1242
Courriel: dboutin@aci.aero

ACI Afrique

M. Ali Tounsi
Secrétaire général
Tél: +212 660 156 916
Courriel: atounsi@aci-africa.aero

ACI Asie-Pacifique

Mme Patti Chau
Directrice régionale
Tél: +852 2180 9449
Courriel: patti@aci-asiapac.aero

M. S. L. Wong
Chef principal, Affaires techniques et de l'industrie
Tél: + 852 2989 8001
Courriel: sl@aci-asiapac.aero

ACI Europe

M. Olivier Jankovec
Directeur général
Tél: +32 2 552 09 72
Courriel: olivier.jankovec@aci-europe.org

ACI Amérique Latine-Caraïbes

M. Javier Martinez
Directeur général
Tél: +507 238 2691
Courriel: jmartinez@aci-lac.aero

ACI Amérique du Nord

M. Kevin M. Burke
Président et chef de la direction
Tél: (202) 293-8500 x1041
Courriel: kburke@aci-na.org

M. Chris Oswald
Vice-président, Sécurité et opérations techniques
Tél: +1 202 293 8500
Courriel: coswald@aci-na.or

<Papier en-tête aéroport hôte>

<Numéro de référence de l'aéroport hôte: APEX SRR (ANNÉE)-<CODE AEROPORT IATA >

<Date et lieu>

À l'attention de: <Nom du Directeur du bureau régional>

Cc: Mme Angela Gittens, Directrice générale, ACI World
M. Danny Boutin, Gestionnaire principal, Programme APEX

Objet: Examen de sécurité au titre d'APEX <Nom de l'aéroport hôte>

Cher <Nom du Directeur du bureau régional de l'ACI>,

L' <Aéroport Hôte> s'engage à mettre en œuvre un processus visant à relever le niveau de la sécurité afin d'atteindre un degré plus élevé de conformité aux normes de sécurité en vigueur. Notre objectif est d'améliorer l'exploitation de l'aéroport en général et le niveau de la sécurité en particulier.

À cette fin, nous avons l'honneur d'inviter l'ACI à procéder à un examen de sécurité sur l'excellence en matière de performance aéroportuaire (APEX) à <Nom de l'aéroport hôte>

Nous demandons par ailleurs à l'ACI de prévoir un examen de sécurité pour l'année <préciser l'année> en tenant compte de la disponibilité des experts requis pour mener à bien cette tâche. À cet effet, nous proposons pour cet examen la date du <préciser le mois>.

En tant qu'aéroport hôte, nous allons fournir toute la documentation nécessaire sur la sécurité ainsi que les autres éléments corrélatifs et nous allons coordonner des rencontres avec les autorités et les parties prenantes dans le domaine de l'aviation pour le site aéroportuaire, le cas échéant. Nous assumerons également tous les frais liés à l'organisation de l'examen de sécurité et au déplacement d'experts dans le cadre de l'examen de sécurité et ce, conformément au Document de référence APEX.

Tous ces domaines seront couverts lors de l'examen de sécurité (selon les spécificités de votre aéroport). Veuillez choisir les deux principaux domaines sur lesquels vous souhaiteriez que nous mettions davantage l'accent.

Nous demandons à l'équipe d'examen de sécurité APEX d'insister **particulièrement** sur:

La sécurité des pistes	
Les systèmes de gestion de la sécurité (SMS)	
La certification d'aérodrome	
La gestion de la faune et du péril aviaire	
Balisage, signalisation et éclairage	
Services de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs (SLIA/ARFF)	
Gestion de la conduite des véhicules côté piste	
Gestion des manutentionnaires au sol	
Amélioration de la documentation AIP	
Procédure en faible visibilité	
Gestion des obstacles	
Exploitation en période hivernale	
Gestion de débris de corps étrangers (FOD)	
Entretien de l'aire de mouvements	
Accès à l'aire de mouvements	
Sécurité des travaux d'aérodrome	
Gestion de la sécurité de l'aire de trafic	
Enlèvement d'aéronefs immobilisés au sol	
Manipulation de matières dangereuses	
Questions contractuelles et juridiques	
Autres (veuillez préciser)	

Pour les besoins d'organisation de l'examen de sécurité, « M./Mme <préciser le nom de la personne> fera office du principal interlocuteur pour toutes les communications et la coordination de l'examen de sécurité. Voici ses coordonnées, à toutes fins utiles : numéro de téléphone, courriel ...

Veuillez agréer, [Monsieur le Directeur régional], l'expression de mes salutations distinguées.

<Nom et signature du directeur général de l'aéroport>